

► Public concerné

Professeurs de théâtre
Animateurs théâtre
Etudiants en théâtre
Comédiens, metteurs en scène

► Intervenant

Frédéric MERLO

Elève d'Antoine VITEZ. Comédien, il joue des dizaines de rôles classiques ou contemporains, aussi bien pour le théâtre que pour le cinéma ou la télévision. Metteur en scène et pédagogue, il dirige des artistes professionnels ou amateurs (comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs, marionnettistes, acrobates). Titulaire du CA de professeur d'art dramatique, il enseigne dans de nombreux conservatoires ou ateliers (Bordeaux, Nancy, Cachan, Kremlin-Bicêtre, Ivry, etc.) et conduit régulièrement des stages (diction, clown, jeu devant la caméra, etc.). Il fait partie du conseil d'administration de l'ANPAD (Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique). En 2006, il était membre du jury du Diplôme d'État.

► Objectifs et Contenu

Etudier les possibilités de prendre en considération le public auquel on s'adresse.

Diversifier les possibilités de structurer un cours, ponctuellement et dans la durée, en s'inscrivant dans une progression à long terme.

Se préparer aux épreuves de pédagogie et d'entretien de l'Agrément Départemental et du Diplôme d'État "théâtre".

Analyse des fondamentaux du schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture.

Structuration d'une démarche pédagogique cohérente, efficace et riche.

Mise en pratique des épreuves de pédagogie et d'entretien (Agrément et DE).

Aux adolescents et aux adultes

► Calendrier

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

- samedi 17 et dimanche 18 octobre 2009

► Lieu

La Grange

6A rue du Maréchal Foch – 68400 RIEDISHEIM

► Tarifs

125€ (enseignants et/ou résidents du Haut-Rhin).

Joindre un chèque de caution de 125€ en attendant l'acceptation de la prise en charge par votre employeur.

Autres publics : nous consulter.

Aux enfants

► Calendrier

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

- samedi 21 et dimanche 22 novembre 2009

► Lieu

La Passerelle (salle de musique)

Allée du chemin vert – 68170 RIXHEIM

► Tarifs

125€ (enseignants et/ou résidents du Haut-Rhin).

Joindre un chèque de caution de 125€ en attendant l'acceptation de la prise en charge par votre employeur.

Autres publics : nous consulter.

► Observation

Pour les enseignants qui envisagent de se présenter à l'Agrément Départemental d'enseignement "théâtre", il sera nécessaire de suivre au moins une des deux sessions ci-dessus.